

# PERIMETRE DU QUARTIER

Bouches du Rhône (13)

Commune : **Marseille 15e.**

Z.R.U. : **Saint Antoine Est : La Savine, Notre Dame Limite.**

9305061

n° d'ordre : 64

PERIMETRE RUE PAR RUE\* :

Nombre de pages : 1

Au nord :

- Chemin des Bourrely
- Parcelles n°109, 108, 110 (section B Notre Dame Limite)
- Rue de l'Etoile
- Côté est des parcelles n°35 et 30, le nord de la parcelle n°34, jusqu'à la limite est de la subdivision fiscale B, est de la parcelle n°30 (Notre Dame Limite section C)
- Chemin de la Bigote

A l'est :

- Limite nord de la parcelle n°39 (Notre Dame Limite section D)
- Limites nord et est de la parcelle n°74, est parcelle n°5, sud de la parcelle n°75 (Notre Dame Limite section D), limite ouest des parcelles n°30, 34 et 35 (Notre Dame Limite section H)
- Impasse des Cigales
- Montée de la Belle France
- Limite sud des parcelles n°187, 193, 194 (Notre Dame Limite section H)
- Limite sud de la parcelle n°12, la suivre par le nord jusqu'à la parcelle n°10 (Notre Dame Limite section I)
- Hôpital nord (voirie interne nord - chaufferie chemin des Bourrely)
- Limites est et sud de la parcelle n°25 (Notre Dame Limite section I)
- Direction entrée de l'hôpital nord (parcelle I 26 Notre Dame Limite)
- Boulevard Pierre Dramard
- Rue Primitive
- Rue de la Carrière
- On longe le canal de Marseille
- Parcelle n°43 (les Borels section B)
- Boulevard de la Savine

Au sud :

- Chemin du Vallon des Tuves
- Chemin de Saint-Antoine à Saint-Joseph
- Voie ferrée de Marseille à Aix

A l'ouest :

- Autoroute nord
- Limite section L de Saint-Antoine et section K de Saint-Antoine jusqu'au canal de Marseille
- Remonter le canal jusqu'à la parcelle n°195 de la section H de Saint-Antoine
- Suivre le sommet nord de la parcelle n°196 de la section H Saint-Antoine
- Boulevard Pierre Dramard
- Bord est de la parcelle n°20 de la section I Notre Dame Limite
- Chemin des Bourrely
- Boulevard Pierre Dramard jusqu'à l'avenue Anne Marie
- Avenue Anne Marie jusqu'au chemin de la Batterie
- Traverse de la Batterie
- Boulevard Albert
- Boulevard Notre Dame Limite

- Avenue de Saint Antoine (deux côtés de la rue)
- (Chemin des Bourrely)